

Montreuil, lundi 10 juillet 2023

Communiqué de presse

**4^{ème} année de médecine générale,
qui a peur du médecin salarié ?**

Quelle mouche a piqué les auteurs du rapport sur la 4^{ème} année de médecine générale en préconisant une formation en **exercice libéral exclusif** à temps plein pour la réalisation de la 4^{ème} année d'internat de médecine générale, avec une rémunération à l'acte de ces médecins juniors.

Exclus de ce rapport, les centaines de maîtres de stage universitaire salariés en centres de santé, chefs de clinique, maîtres de conférence, professeurs de médecine générale, salariés qui ont investi depuis plusieurs années l'accompagnement de ces professionnels en formation. Seraient-elles ou seraient-ils moins compétents pour accompagner des « docteurs juniors » ?

L'exercice salarié est en progression depuis plusieurs années. L'atlas de la démographie médicale 2023¹ confirme cette évolution : seulement 45% des médecins généralistes inscrits s'installent en libéral dans les 13 ans qui suivent leur formation. Que cela plaise à certains ou pas l'exercice salarié, face une installation libérale, est de plus en plus attractif pour les jeunes générations de médecins.

Est-ce que c'est cette évolution que les auteurs du rapport veulent inverser en préconisant un **exercice libéral exclusif** à temps plein pour la quatrième année d'internat de médecine générale ? Est-ce la seule voie qu'il faut promouvoir lorsqu'on sait qu'on parle d'un taux de burn-out de 45 %² chez les médecins généralistes sans parler de l'abandonnisme médical de 25 % chez les jeunes médecins (cause principale de l'abandon, les troubles de santé mentale...)³?

Plusieurs enquêtes menées auprès d'internes et de jeunes médecins montrent un intérêt pour un exercice diversifié (82% des internes sondés sont intéressés à diversifier leur exercice⁴ : soins/prévention ou ville/hôpital). Dans cette même étude 78 % déclarent vouloir sortir du paiement à l'acte exclusif et 86 % apprécieraient un mode de rémunération au forfait ou à la capitation.

1 <https://www.conseil-national.medecin.fr/publications/communiqués-presse/publication-atlas-demographie-medicale-2023>

2 <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-589-notice.html>

3 <https://www.egora.fr/actus-pro/demographie-medicale/80850-le-plus-inquietant-c-est-l-abandonnisme-a-la-fin-des-etudes-de?page=0%2C1>

4 <https://www.isnar-img.com/wp-content/uploads/souhaits-exercice-img.pdf>

Les propositions des auteurs du rapport vont donc à contre-courant des aspirations de celles et ceux dont ils veulent « *promouvoir* » la formation.

Il faut sortir de l'idéologie et penser à l'intérêt général.

La formation des médecins a besoin de toutes les compétences, salariées comme libérales, parce que l'urgence c'est de « **former à la médecine générale** » et non à l'exercice libéral.

En ce qui nous concerne nous rappelons notre disponibilité, les centres de santé sont prêts à accueillir des « médecins juniors » de 4^{ème} année et à prendre toute leur part dans la formation de généraliste.

Nous demandons une révision urgente des propositions pour la réalisation de la 4^{ème} année de médecine générale :

- Garder un salariat par les facultés de médecine en réévaluant le montant.
- Garder une maquette de stage diversifiée permettant d'ouvrir les futurs professionnels à une diversité d'exercice.

Contact :

Dr Hélène Colombani, Présidente de la FNCS – Tél. : 06 68 05 94 20 - president@fncs.org